

0341794R
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LPO LYCEE DES METIERS JEAN-FRANCOIS CHAMPOLLION
AVENUE DE FIGUIERES
34874 LATTES CEDEX
Tel : 0467136713

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 37
Année scolaire : 2024-2025
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration
Convoqué le : 24/06/2025
Réuni le : 01/07/2025
Sous la présidence de : Laurent Thieffaine
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à NARBONNE , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
☒ Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

NARBONNE
Les membres du conseil d'administration valident le voyage à Narbonne pour les élèves latinistes en mars 2026 pour un budget global de 1363.40€
Le transport se fera en TER et l'hébergement en centre de loisir. La participation financière des familles sera de 68€ par élève et 139.40€ pour le lycée.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

VOYAGE SCOLAIRE FACULTATIF
ANNEXE FINANCIÈRE PRÉVISIONNELLE

1 voyage = 1 délibération = 1 acte

Cocher la correspondance de l'acte dans Dém'Act :

1er vote du CA pour ce voyage	X	Utiliser l'onglet n°1
Modification du vote précédent		

Informations

Références juridiques

Définition de "voyage scolaire"

Cellules à saisir

* = saisie obligatoire



Le document transmis dans Dém'Act doit être en pdf. La signature de l'acte vaut validation du doc.

En bleu, un lien renvoi vers l'onglet "commentaires".

ÉTABLISSEMENT : * LYCEE JF CHAMPOLLION LATTES

Objet du voyage : * MINI SEJOUR NARBONNE

Dates : * Du MARS au MARS

Destination : * NARBONNE

Classes : * LATINISTES

Nombre d'élèves : * 18

Professeur responsable : MME DUCHEMIN

Nombre d'accompagnateurs : * 2

Nom du voyageur : NEANT

1 Budget prévisionnel *			
DEPENSES	Détails (facultatif)	Montants	RECETTES
VOYAGISTE / AGENCE DE VOYAGE			PARTICIPATION DES FAMILLES
Assurance annulation			Nombre d'élèves
			18
			Montant par élève *
			68,00 €
			1 224,00
TRANSPORT	TER	40,00	SUBVENTIONS (séparer financements élèves / accompagnateurs)
			Subventions de l'état sur CPG EPLE :
			Subventions Collectivités :
			Autres subventions
HEBERGEMENT	centre Ethic Narbonne	1 018,40	DONS (séparer financements élèves / accompagnateurs)
			Associations socio-éduc. :
			à préciser ici : FSE, AS ...
Activités, entrées, visites de musées etc.	clos lombarde	72,00	élèves :
	musée	144,00	accompagnateurs :
Activités exclusivement réservées aux élèves	visite narbonne	89,00	élèves :
			à préciser ici
			accompagnateurs :
Frais divers			AUTRES RESSOURCES
			EPL (PFR, ...) :
			139,40
			pass culture
			Remise exceptionnelle :
TOTAL DES DEPENSES :		1 363,40 €	TOTAL DES RECETTES :
			1 363,40 €

2 Montant de la participation des familles (montant par élève voté par le CA)

Indiquer le montant de la participation fixe des familles voté par le CA * → 68,00 €

Reprise du montant indiqué dans le budget prévisionnel → 68,00 €

Info

Le vote en CA et le montant au budget sont identiques

3 Calcul du coût par participant (total des dépenses / nombre de participants) → → 68,17 € (A)

Préciser le coût par élève si ≠ de (A) :

et le coût par accomp. si ≠ de (A) :

Accompagnateurs : coût minimum à prendre en charge par l'EPL → 127,44 €

Info

4 Régie d'avance (oui / non)

Info NON

Si oui, montant de la régie →

Info

Nom du régisseur →

5 Charte des voyages

Vote d'une charte des voyages par le CA →

Vote sur les modalités d'utilisation des reliquats des sorties/voyages par le CA →

Info

Observations de l'EPL

Attente subvention Pass culture